

Missillac, le 29 décembre 2020

Monsieur BONNEMAINS Jacky
Directeur de l'association « Robin des Bois »
14, rue de l'Atlas
75019 PARIS

POLICE MUNICIPALE
Réf : JLM/JJ – 12/28
02.40.88.98.78
police-municipale@missillac.fr

Objet : Incendie de la société ARCLYNN – Missillac.

Monsieur,

En réponse à votre message électronique du 01^{er} décembre 2020, je porte à votre connaissance que mes services ont procédé à la recherche des informations relatives aux différentes analyses et autres démarches effectuées dans le cadre de l'incendie de la société ARCLYNN.

A ce titre, je vous informe que la Cellule Mobile d'Intervention Chimique de Chateaubriant avait mis en place un poste de commandement le jour de l'incendie et que différentes analyses toxicologiques de l'air auraient été réalisées. Par ailleurs, la société VEOLIA EAU aurait également procédé à des analyses sur l'eau des réseaux d'eau pluviale et d'assainissement.

La commune n'ayant pas été destinataire des résultats des analyses précitées, les services municipaux ont sollicité par téléphone (02.28.09.81.00) puis par mail (nathalie.lagarde@sdis44.fr) le Colonel LAGARDE Nathalie qui était en charge de la cellule des données opérationnelles des Sapeurs-Pompiers.

Malheureusement, je suis au regret de vous informer qu'à ce jour aucune réponse ne m'a été communiquée.

Bien entendu, je ne manquerai pas de vous transmettre les éléments collectés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Jean-Louis MOGAN



